

Conseil du 16 juin 2026

Personnes participantes :

Enseignants : Agnès Ladant (directrice), Géraldine Charrier, Alexandre Rieutort, Ophélie Servoir, Hélène Selve

Parents : Mme Lastic, Mme De Bortoli , Mme Morand ,Mme Vasilica, Mme Placet, M Chevarin, Mme Passelaigue, M Desvilles, Mme Brisepierre

Mairie : Mme Mazaye, Mme Cristina

Accueil de loisirs : Erika Koegler

Excusés : Monsieur l'Inspecteur, Monsieur le Maire, Mme Silva Feltrini

1) Projets de l'année 2025-2026

Projets sciences / Santé / Citoyenneté :

→ Établissement E3D Niveau 3

Poursuite des actions déjà mises en place (recyclage, économies d'énergie) / Conseils d'éco-délégués, poubelles, boîte à livres / Revues Petit Gibus.

- L'école a renouvelé son niveau 3 (expertise) pour 3 ans

La boîte à livres a été détériorée quelques semaines après son installation : déception des enfants.

→ Ecole des sciences :

Journées Sciences à Châteauneuf les Bains pour :

- CE1/CE2 et CM2 sur les mouvements de la Terre et du Soleil
- CE2 et CM1 sur les techniques de construction au Moyen Age

→ Santé :

- Interventions de l'infirmière scolaire :

L'hygiène dentaire : CE1

Les écrans et le sommeil : CE2 et CM1

EVAR (Education à la vue Relationnelle et Affective) : CM2

→ Sécurité routière

- Permis Piéton CE2
- APER (Attestation de Première Education à la Route) : CM2

Projets culturels

Avec la bibliothèque de Sayat pour toutes les classes :

→ Lectures *Du patrimoine local au patrimoine mondial*

→ Lectures *Contes et légendes d'Auvergne*

Adèle Bizouard est en congé maternité. Les échanges reprendront lors de sa reprise.

Lectures offertes par Fabienne, bénévole de Lire et Faire Lire tous les 15 jours pour les CE1 et CE1/CE2 et CM2

Cinéma : Ma vie de Château à La Muscade (Financement APE)

Projet Patrimoine :

Fil conducteur de l'année pour toutes les classes en collaboration avec différents partenaires (Guide du Pays d'Art et d'Histoire RLV, Parc des Volcans...). Points essentiels abordés :

- Les vitraux de Sayat CM2
- Etudes de cartes anciennes pour découvrir l'évolution du village de Sayat CM1
- Projet « Chapiteaux Enchantés » avec l'artiste Denis Poughon CM1
- Visite du village et comparaison avec des photos anciennes CE1 /CE2

- La vie autrefois à Sayat / La construction de la ville de Riom CE1 / CE2
- Visite des moulins de Sayat CM1
- La pierre de Volvic : origine / utilisation pour toutes les classes
 - Randonnée Parc des sources (financement OCCE)
 - Visite de la Maison de la Pierre + atelier d'émaillage CE1 et CE2 (financement APE)
- Les paysages de la Chaîne des Puys
 - Randonnée accompagnée par un guide du Parc des Volcans pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2
- L'école autrefois : L'école de Messeix pour CE1 et CE2 (financement APE avec 2 bus)
- Au cœur d'un Volcan : Le volcan de Lemptégny + atelier d'émaillage pour les CM1 et CM2 (financement APE)

A ce sujet, la directrice rappelle à la municipalité qu'il y aura une fresque en lave émaillée représentant le patrimoine local de Sayat à accrocher en fin d'année ou durant l'été.

- Les élèves de CM2 vont présenter une pièce de théâtre à leurs parents le lundi 22 juin.

Projets sportifs :

- Cross 'Compétition 'avec Romain Fournier
- Piscine pour les CE1 et CE2

Romain a profité de la nouvelle acquisition des filets de Badminton (et du traçage des terrains) pour proposer un cycle d'apprentissage aux enfants.

Il s'est également lancé dans la pratique d'un jeu coopératif : le Kinball (cadeaux de Noël)

Remerciements aux parents accompagnateurs des sorties et notamment aux parents ayant passé l'agrément et accompagné régulièrement les 7 séances de piscine.

Toutes les sorties ont été rendues possible grâce au fort soutien financier de l'Association de Parents d'Elèves, au soutien de la municipalité (transport piscine, subvention versée sur l'OCCE) et à la participation financière des familles (cotisation de 10 € en début d'année et bonne implication lors des ventes ou manifestations organisées).

Association de Parents d'élèves :

L'association de Parents d'Elèves très dynamique soutient les projets de l'école et organise des moments festifs hors temps scolaire : goûter du cross, goûter de Noël, boum d'Halloween, fête de Noël, loto, tombola de Pâques, kermesse de la fête de l'école (commune avec la maternelle) et la boum de fin d'année pour les CM2. Une année encore très riche en événements.

L'équipe remercie vivement les membres de l'association pour leur motivation et leur soutien tout au long de cette année scolaire.

Pour information, la participation financière de l'APE aux différentes sorties s'élève à 6 234€ soit environ 58 € par élève.

L'an prochain, l'APE souhaite lancer un nouvel événement : une projection en plein air dans le pré de l'école. La date est fixée au vendredi 18 septembre.

Remarque des enseignants sur la fête de l'école : la soirée s'est bien passée avec des conditions idéales.

L'équipe pédagogique souligne le fort investissement des bénévoles de Tâche d'Encre mais regrette qu'un trop petit nombre de parents les ai aidés (un grand merci à ceux qui l'ont fait).

De ce fait, il y a eu moins de jeux proposés pour les enfants.

Les enseignants se questionnent également sur la tenue d'un spectacle. C'est un travail coûteux en temps et il n'y a pas de retour. A voir si seulement une formule de kermesse sera retenue l'an prochain. -> *Les parents présents précisent que le spectacle intéresse les parents et grands-parents.*

2) Bilan financier Coopérative scolaire

Solde prévisionnel fin d'année : 5156,07 €

Entrées d'argent pour la coopérative :

Subvention municipale : + 2 300 € Cotisation des familles : +940 € La vente de chocolats : + 708,60 € La photo de classe : + 1156 €

Dépenses notables : Noël : - 647,59 € Sorties et projets scolaires : - 1920 €

Les autres dépenses concernent l'achat de matériel pédagogique ou artistique pour les classes ainsi que des cartouches d'encre pour l'imprimante couleur de l'école et des ramettes pour la photocopieuse.

4) Préparation de la rentrée 2026-2027

Les effectifs continuent de diminuer sur les écoles maternelles de la commune. Les élèves de CP seront donc toujours scolarisés à l'école maternelle de Sayat et à Argnat pour la rentrée 2026.

L'école élémentaire accueillera les élèves du CE1 au CM2 lors de la prochaine rentrée.

Voici les effectifs élémentaires prévisionnels : 110 élèves (stables par rapport à cette année)

CE1	CE2	CM1	CM2
23	38	26	23

Les **répartitions** seraient donc les suivantes :

CE1 : 23 élèves – Mme Servoir / ?

CE2 : 19 élèves – Mme Ladant / ?

CE2 : 19 élèves – Mme Charrier

CM1 : 26 élèves – Mme Silva-Feltrini

CM2 : 23 élèves – Nom de l'enseignant à venir car Monsieur Rieutort quitte l'école

Mme Servoir (Temps Partiel) et Mme Ladant (directrice) seront complétées par un enseignant qui n'est pas encore nommé.

Pour les élèves d'un même niveau séparés dans plusieurs classes (ex : CE2), les répartitions sont en général annoncées la dernière semaine de classe. Merci de respecter les choix de l'équipe enseignante qui répartit les élèves sur des critères pédagogiques.

EPS : Romain Fournier poursuivra ses interventions à raison d'une séance par classe par semaine.

8 séances de piscine sont prévues pour les CE1 et CM2 (recommandations de l'inspection avant l'entrée en 6ème). Nous ne connaissons pas encore la période de l'année.

La présence de 2 parents agréés au minimum sera indispensable. Un appel aux parents va être lancé.

Fournitures :

Une subvention Manuels Scolaires pour renouveler 2 séries de livres par an a été accordée par la municipalité.

Le contrat de la photocopieuse va être modifié pour bénéficier de photocopies Couleur.

Sécurité : M Oléon travaille sur la formalisation du document PPMS.

Locaux : Chaises de la salle 3 à réparer, dysfonctionnement des volets des salles 2,3 et 4.

Echange des mobiliers salle 3 et salle 5 à prévoir durant l'été car Mme Charrier change de salle de classe.

Questions des parents :

- Le devenir de la boîte à livres ? Sera-t-elle remise en service ?

Des parents demandent si elle peut être installée sous le préau.

Réponse de la directrice : Elle ne sera pas plus protégée (des incidents se produisent régulièrement dans la cour les week-ends).

Réponse de la mairie : La boîte à livres va être réparée. Réflexion pour une installation en lieu sûr. La commune étudie la possibilité d'installation de caméras de surveillance.

- Les filets du City Stade :

Les filets sont décrochés et laissent passer les ballons dans le pré et les enfants grimpent pour les récupérer.

Réponse de la municipalité : Les réparations des employés communaux ne sont plus suffisantes pour garantir la tenue des filets. Un devis est demandé auprès du prestataire.

- Sorties scolaires

Les parents remontent le fait que certains enfants seraient déçus de la sortie de fin d'année pour les CM et évoquent l'organisation d'un voyage scolaire pour leurs enfants.

Les enseignants rappellent que l'école est le lieu des apprentissages et que les sorties proposées sont en lien avec le projet de l'année. Elles ont donc un but pédagogique qui vient compléter le travail réalisé en classe.

L'accueil de loisirs, lui, propose de multiples activités ludiques, ce qui relève de ses attributions.

Les enfants peuvent choisir leurs activités et décider de partir sur plusieurs jours avec leurs copains, le choix proposé par l'accueil de loisirs est large.

Dans ce sens, les enseignants rappellent que les voyages et sorties scolaires relèvent d'une décision d'équipe et qu'ils demandent une responsabilité très importante. Pour le moment, il n'est pas prévu de voyages avec nuitée.

La mairie termine en expliquant que cette année la municipalité va offrir un cadeau aux élèves de CM2 avant leur départ en 6^e.